

ANTISIONISME ET ANTISEMITISME

Le mot antisémitisme fut inventé vers 1870 par un journaliste allemand, Wilhelm Marr, qui estimait que l'ensemble des Juifs¹ constituait, biologiquement parlant, une « race nuisible ». L'acception actuelle du terme est plus large : elle englobe toutes les formes de préjugés négatifs à l'égard des Juifs.

L'antisionisme, quant à lui, est l'opposition au sionisme : « mouvement politique et religieux visant à l'établissement puis à la consolidation d'un Etat juif (la nouvelle Sion) en Palestine »².

Antisémitisme et antisionisme ne sont donc pas des synonymes. Mais la confusion est courante : comme de nombreux sionistes considèrent plus largement leur mouvement comme un « mouvement de libération nationale du peuple juif », toute opposition au sionisme peut être interprétée dans ce sens-là -contre la libération du peuple juif, donc- et rapidement taxée d'antisémitisme. Dans cette optique, les Juifs antisionistes seraient dès lors des « traîtres » à la cause, sinon des malades mentaux.

SIONISMES

Il fut un temps où des militants sionistes défendaient le principe de l'égalité complète entre Arabes et Juifs vivant en Palestine. Ce fut le cas, dans les années 1920-1930, du mouvement *Brit Shalom* ou *Alliance pour la Paix*, lequel se battait avec acharnement pour la constitution d'un Etat binational : il s'agissait, pour ses partisans, de « parvenir à un accord entre Juifs et Arabes sur la forme de leurs relations sociales en Palestine, sur base de l'égalité absolue des deux peuples culturellement autonomes »³. Mais dès le début des années 1940, *Brit Shalom* avait définitivement perdu son combat. Après la seconde guerre

mondiale, ce qui distinguait surtout la « gauche » de la « droite »⁴ sioniste, c'était que la première acceptait le principe du partage (inégal) de la Palestine entre deux Etats définis sur une base ethnique, tandis que la seconde refusait tout partage, considérant que l'Etat juif devait recouvrir l'entièreté du territoire de la Palestine mandataire. Aujourd'hui, il n'existe plus aucun mouvement ou parti qui, se réclamant du sionisme, défend l'égalité complète des droits entre les deux peuples vivant en Israël-Palestine. Depuis une vingtaine d'années, les gouvernements dits « d'union nationale » se sont multipliés, et les points de vue des partis dominants sensiblement rapprochés : renoncement au « Grand Israël » pour la « droite » et refus de rendre l'ensemble des territoires occupés depuis 1967 pour la « gauche ».

LES FONDEMENTS DU SIONISME

La naissance du sionisme politique à la fin du XIX^e siècle s'explique par l'antisémitisme qui sévissait alors en Europe et plus particulièrement en Russie où, entre 1881 et 1921, des milliers de Juifs furent massacrés dans des pogromes⁵. Mais jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'idéologie sioniste est restée minoritaire chez les Juifs européens et quasiment absente parmi les autres communautés juives, dont les membres vivaient généralement en bonne entente avec leurs voisins non juifs. C'est le terrible traumatisme provoqué par le génocide perpétré par les nazis et leurs complices qui explique le renouveau, dans l'après-guerre, de la doctrine et du mouvement sionistes. A la base de cette idéologie, on trouve une vision extrêmement sombre de l'histoire des relations entre les Juifs et les non Juifs : depuis leur dispersion autour du bassin méditerranéen au début de l'ère chrétienne, l'histoire des Juifs, réduits partout à l'état de minorités, n'aurait été qu'une longue suite de persécutions. L'Histoire témoignant ainsi de ce que l'antisémitisme ne peut être vaincu, le seul moyen pour les Juifs de vivre en paix serait de vivre entre eux dans un « Etat-refuge ».

L'OBSESSION DEMOGRAPHIQUE

Appuyé par les grandes puissances, le mouvement sioniste a obtenu la création d'un Etat en Palestine, destiné à accueillir les Juifs du monde entier, et en

¹ Nous écrivons le nom « Juifs » avec une majuscule pour désigner l'ensemble des Juifs, qu'ils soient croyants ou non.

² Le Nouveau Petit Robert, Paris, 1995, p. 2096.

³ Extrait des statuts de *Brit Shalom* (rédigés en 1925), cité in ARON, J., *Le sionisme n'est pas le judaïsme. Essai sur le destin d'Israël*, Didier Devillez, Bruxelles, 2003, p. 151.

⁴ Nous utilisons ici des guillemets parce que ces mots n'ont pas le même sens en Israël qu'en Europe : on verrait mal, en Europe, des partis de gauche ou de droite démocratique soutenir une politique ségrégationniste et prôner la séparation physique entre ethnies.

⁵ Pogrome : terme russe désignant une agression, avec pillages et meurtres, d'une partie de la population par une autre. En Russie, les pogromes visant les Juifs furent souvent tolérés, voire encouragés par les autorités.

tout premier lieu les rescapés du génocide de 1940-1945. Mais l'avènement de l'Etat d'Israël se fit contre la volonté de la population arabe de la région, alors nettement majoritaire. Il est compréhensible que cette population ait refusé le partage de la Palestine, tel que décidé par l'ONU en 1947 : quel peuple aurait accepté que plus de la moitié du territoire où il vivait devienne l'Etat d'un autre peuple, venu d'ailleurs ?

Toute l'histoire de la colonisation sioniste en Palestine est marquée par l'obsession démographique : il fallait et il faut encore pousser un maximum de Juifs de la diaspora à venir s'installer en Israël pour gagner la « bataille démographique ». Cette obsession est particulièrement forte chez une majorité de sionistes qui se veulent démocrates, mais en ont une conception bien étreinée puisqu'elle consiste à imposer à la minorité la volonté de la majorité. L'Etat d'Israël est en effet dépourvu d'une Constitution garantissant à chaque citoyen des droits individuels tels que l'égalité devant la Loi ou le droit à l'éligibilité. On recense ainsi de nombreuses lois et pratiques discriminatoires à l'encontre des citoyens israéliens non juifs, à commencer par la « loi du retour » : celle-ci permet aux Juifs du monde entier de devenir citoyens israéliens alors que les Palestiniens exilés et leurs descendants sont, eux, privés de ce « droit au retour » pourtant garanti par le Droit international.

POURQUOI DE NOMBREUX DE JUIFS CONFONDENT-ILS ANTISIONISME ET ANTISEMITISME ?

Depuis la naissance du mouvement sioniste, des antisémites ont souvent adhéré sans réserve à l'idée du regroupement des Juifs dans un Etat qui leur serait propre. Autrement dit : « qu'ils rentrent dans leur pays... » On trouve ainsi, aux États-Unis, de puissants groupes de chrétiens fondamentalistes qui s'affirment sionistes et soutiennent l'Etat d'Israël, certes, mais comme la corde soutient le pendu : s'ils militent pour le rassemblement de tous les Juifs en Palestine, c'est qu'ils y voient le préalable indispensable au Jugement dernier, à l'issue duquel -selon leur doctrine- ne seront sauvées que les âmes de ceux qui se seront convertis au christianisme. C'est dire que tout partisan du sionisme n'est pas forcément l'« ami des Juifs ».

De même, on ne saurait affirmer que tout opposant au sionisme est l'ennemi du peuple juif. Certaines personnes ou certains courants se présentant comme antisionistes aspirent sans doute à ce que les Juifs soient chassés du Proche-Orient⁶ ou qu'ils y soient réduits à devenir des citoyens « de seconde zone » au sein d'un Etat islamique. Mais ce n'est certainement pas le cas de la majorité d'entre eux. Qu'ils soient partisans d'une Palestine laïque et

démocratique, d'un Etat binational (reconnaissant ainsi l'existence d'une nation juive israélienne à côté de la nation arabe palestinienne) ou qu'ils acceptent le partage de la Palestine historique en deux Etats, les antisionistes démocrates refusent les lois qui font d'Israël un Etat ségrégationniste.

C'est parce qu'ils sont imprégnés de l'idéologie sioniste qu'un grand nombre de Juifs, qu'ils soient ou non israéliens, considèrent que tous les antisionistes sont des antisémites. En effet, la disparition des lois et des pratiques favorisant les Juifs aux dépens des Arabes aurait probablement pour conséquence qu'à moyen terme, les Juifs deviendraient minoritaires en Israël. Ce que les sionistes ne peuvent accepter : cela signifierait la fin de cet Etat-refuge pour les Juifs du monde entier. Notons encore que pour beaucoup de Juifs, l'existence d'un Etat juif constitue également une protection contre un autre grand danger qui les guetterait : « l'assimilation ». Vivant au sein d'une population majoritairement non juive, les Juifs perdraient leur identité en quelques générations, du fait des mariages « mixtes ». Le judaïsme cesserait d'exister.

Or, il est frappant de constater qu'Israël est en réalité le contraire d'un refuge : depuis sa création, cet Etat est l'endroit du monde où les Juifs vivent le moins en sécurité. Ce qui s'explique non pas, comme on le prétend souvent dans les milieux sionistes, par une haine antisémite délibérément entretenue, mais par le refus par les Palestiniens du traitement terriblement injuste dont ils sont l'objet.

Michel Staszewski



⁶ Cf. les déclarations en ce sens du Président iranien Mahmoud Ahmadinejad.